

Du 15 mars au 15 avril 2019

Plongez au cœur
de l'action.



Jusqu'à

500€

remboursés*
sur une large sélection
de projecteurs



EH-TW7400



EH-LS100



EH-TW5650



EH-TW650/610

Pour plus d'informations et pour faire
votre demande de remboursement, rendez-vous sur :

* www.epson.fr/odr-projecteurs

EPSON[®]
EXCEED YOUR VISION

Comment demander votre remboursement ?

- 1 Achetez un projecteur Epson entre le 15 mars et le 15 avril 2019.
- 2 Rendez-vous sur www.epson.fr/odr-projecteurs dans les 30 jours suivant votre achat.
- 3 Remplissez le formulaire en ligne, téléchargez une copie de votre reçu et envoyez votre demande.

MONTANTS DES REMBOURSEMENTS

EB-S41	50,00 €
EB-X05	50,00 €
EB-X41	50,00 €
EB-W05	50,00 €
EB-W41	50,00 €
EB-2042	50,00 €
EB-U05	100,00 €
EH-TW610	50,00 €
EH-TW650	50,00 €
EH-TW5400	50,00 €
EH-TW5600	50,00 €
EH-TW5650	150,00 €
EH-TW6700	200,00 €
EH-TW6700W	250,00 €
EH-TW7400	300,00 €
EH-LS100	500,00 €

Pour plus d'informations et pour faire votre demande de remboursement, rendez-vous sur :

www.epson.fr/odr-projecteurs

EPSON[®]
EXCEED YOUR VISION